

- L'ARNAQUE -

Travailler plus pour gagner plus, thème de campagne du candidat Sarkozy est la réponse de ce dernier aux problèmes de pouvoir d'achat des salariés.

L'Idée « peut » paraître séduisante.

TRAVAILLER plus pour GAGNER plus,

PERSPECTIVE OU LEURRE ?



« Il faut aimer le travail, pas le détester... »

L'idée peut paraître séduisante pour les millions de salariés qui peinent à joindre les deux bouts.

4 millions de salariés sont à temps partiel subi (80% sont des femmes...) ils aimeraient bien travailler 35 heures.

En 2006, 890 000 femmes salariées à temps partiel souhaitent travailler davantage.



Rappelons que c'est l'employeur et lui seul qui décide de

l'affectation ou non des heures supplémentaires. Ceux qui prônent de « travailler plus pour gagner plus » sont en fait au service d'une idéologie ultra libérale au bénéfice du patronat.



La durée légale hebdomadaire du travail fixée à 35

heures ne constitue pas un horaire maximum. C'est le seuil à partir duquel on décompte des heures supplémentaires. Là est

l'objectif final, faire disparaître la durée légale pour que disparaissent les majorations.



Actuellement, la durée maximale du travail est restée à 48 heures par semaine, ce qui laisse de la marge (13 heures) pour travailler plus longtemps. **Si l'on prend en compte la durée réelle du travail, on constate que le salarié français travaille plus que son homologue britannique, allemand ou danois : respectivement 38 heures, 37 heures, 35,7 heures et 35,5 heures en moyenne par semaine (chiffre Eurostat).**

Ceux qui promettent de « travailler plus pour gagner plus » sont les mêmes :

- Qui ont imposé la journée de travail gratuite à la Pentecôte,
- Qui ont reconduit pour trois ans jusqu'en 2008 la majoration des heures supplémentaires à **10 % au lieu de 25 %** dans les

entreprises de moins de 20 salariés.

- Qui ont allongé le contingent annuel des heures supplémentaires de **130 à 220 heures**, repoussant d'autant le paiement de la majoration à 100 % des heures supplémentaires.
- Qui ont voté une Loi en mars 2005 reprise par l'accord de branche de la métallurgie en mars 2006, qui autorise à faire des **heures supplémentaires au delà du contingent.**
- Qui proposent que les **heures supplémentaires ne soient plus majorées, plus cotisées, plus imposées...** allant ainsi au devant des prétentions patronales puisque 4 plaintes sur 5 à l'Inspection du Travail concernent le non paiement des heures supplémentaires.
- Qui ont imposé le **forfait jour** aux cadres et à de très nombreux techniciens, les amenant à ne plus décompter leur temps de travail et donc à ne **plus payer les heures supplémentaires.**



Le MEDEF et le nouveau gouvernement se rejoignent : quand le premier réclame l'abrogation pure et simple de la durée légale du travail, tandis que le second cherche à la rendre inopérante et virtuelle en banalisant les heures supplémentaires. Avec quel avantage pour l'emploi ?

Rappelons que les 35 heures ont permis de créer officiellement entre 350 000 et 500 000 emplois.

La priorité ne serait-elle pas de permettre de « **travailler tous pour gagner tous** » aux millions de salariés en situation de non emploi et sous emploi ?



DETAXATION des HEURES SUP

UNE BONNE AFFAIRE ?



En exonérant les heures supplémentaires de cotisations sociales, le gouvernement entend faire baisser le coût du travail.

Bonne affaire pour les patrons mais pour les salariés, cela se traduira par un manque à gagner dans les caisses de la sécu, retraite et l'assurance chômage.

Donc, moins bonne prise en charge des remboursements de santé, une baisse des pensions retraite, (ou allongement de la durée de vie au travail) et baisse des droits en cas de chômage.

Pour combler ce manque à gagner de 5 milliards d'euros, le gouvernement propose que l'Etat les prenne en charge à savoir le contribuable sans écarter pour cela la création d'une TVA dite « sociale » qui toucherait tous les consommateurs.

Le gouvernement reprendrait ainsi d'une main ce qu'il a donné de l'autre.

IMPACT SUR L'EMPLOI

L'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (organisme indépendant chargé d'étudier la conjoncture économique française) estime que cette mesure pourrait se traduire par 75 000 emplois en moins sous 5 ans.

En effet, les employeurs pourraient choisir le recours aux heures sup plutôt que l'embauche.

TESTARIVE
PRES DE CHEZ
VOUS

LUTERMAX – Melun – Fabrication de portes coupe feu – 101 salariés.

Décembre 2006, des salariés décident de reconstruire la CGT pour présenter des listes complètes aux élections.

1^{er} mars 2007, consultations des salariés sur leurs besoins en terme de salaire pour vivre décemment.

7 mars, 60 % des salariés répondent + 300 € et se disent prêts à se mobiliser.

19 mars 2006, à l'ouverture des négociations salariales annuelles (NAO) la délégation CGT est accompagnée par les salariés en grève d'1/4 d'heure.

le 21 mars, ils obtiennent :

- ↗ 90 € bruts/mois/Personne d'augmentation pour TOUS (intérimaires + 30 €),
- ↗ Prime de productivité qui était plafonnée à 105 € est maintenant illimitée,
- ↗ Application Conv Collective concernant la Prime de Panier soit + 3,88 €,
- ↗ Heures de grèves récupérables,



AUGMENTER les SALAIRES, ça URGE !

17 % du salariat sont rémunérés au SMIC. 600 000 des 18-29 ans touchent moins de 645 € /mois.

Pour répondre aux besoins sociaux et relancer la consommation et l'emploi, il y a urgence d'augmenter les salaires.

La CGT propose un SMIC à 1 500 €, base de départ de toutes les grilles professionnelles.

C'est possible, jamais les profits réalisés par les entreprises n'ont été aussi élevés (97,8 milliards d'euros pour les entreprises du CAC 40).

Par le rapport de forces, imposons une autre répartition des richesses.

➔ SYNDIQUEZ-VOUS ←

